

MARCHÉ PRIMAIRE

Période	Nbre de parts	Capital nominal
Au 31.12.2008	24 963	13 330 242 €
Au 31.03.2009	26 531	14 167 554 €

Augmentation de capital en cours depuis le 21/11/08 aux conditions suivantes :

Montant (valeur nominale)	2 428 632 €
Nbre de parts	4 548
Prix de la part	865 €

Compte tenu des dossiers de crédit en cours, l'augmentation de capital est couverte à plus de 70 %

MARCHÉ SECONDAIRE

Modalités pratiques

La Société de Gestion adresse sans frais les formulaires d'ordre d'achat ou de vente ou de modification-annulation. Ceux-ci sont disponibles sur notre site Internet www.fonciere-remusat.com. Elle procède à la confrontation des ordres d'achat et de vente tous les 3^e jeudi de chaque mois, à 11h ou le dernier jour ouvrable précédent.

Tous les renseignements concernant le marché secondaire (carnet d'ordre, prix d'exécution, quantité de parts échangées...) peuvent être obtenus au 03.80.30.62.82.

Achat

Seuls sont recevables les ordres d'achat à prix maximum. Leur inscription est subordonnée à la couverture d'une somme égale au montant global maximum de la transaction, frais inclus.

Prix d'exécution

Vente

1. Cession sans intervention de la Société de Gestion :

Tout associé peut céder librement ses parts sans l'intervention de la Société de Gestion. Dans ce cas, le prix est librement débattu entre les parties. La Société de Gestion perçoit un droit fixe de 30.49 € HT quel que soit le nombre de parts vendues. Les parties doivent également prévoir le règlement des droits d'enregistrement de 5 %, ainsi que la notification de la cession à la Société de Gestion.

2. Cession avec intervention de la Société de Gestion :

Les frais de transaction sont les suivants :

- droits d'enregistrement : 5 %
- commission de cession perçue par la Sté de Gestion : 4.50 % HT (soit actuellement 5.38 % TTC).

3. Prévoir impôt sur la plus-value éventuelle.

Période	Prix acquéreur	Prix d'exécution	Nbre de parts offertes à la vente				Nbre de parts exécutées	Solde
			Sur le mois	Report du mois précédent	Annulation	total		
						Solde	Au 31.12.08	0
22/01/2009	non établi	-	0	0	-	0	0	0
19/02/2009	828.00 €	750.14 €	106	0	-	106	62	44
19/03/2009	828.00 €	750.14 €	35	44	-	79	79	0
		TOTAL				TOTAL	141	
						Solde	au 31.03.09	0

Carnet d'ordres

Ordres d'achat

Les 5 prix d'achat les plus hauts	Quantité demandée
867 €	6
866 €	2
864 €	11
850 €	5
835 €	5

Confrontation du 19.03.09

Ordres de vente

Les 5 prix de vente les plus bas	Quantité offerte
795 €	35
800 €	44

DIVIDENDES

Période	Acompte payé le	Montant de l'acompte	Montant du dividende global
4 ^e trimestre 2008 (solde)	13.02.09	18.00 €	59.40 € *
1 ^{er} trimestre 2009	24.04.09	14.40 €	

* Rendement 2008 : 6.91 % sur un prix de part à 860 € en début d'année
6.87 % par rapport au prix de la part sur l'augmentation de capital en fin d'année (865 €)

FISCALITÉ

L'essentiel des revenus de FONCIERE REMUSAT est imposable dans la catégorie des revenus fonciers.

Seule une petite partie est imposable dans les revenus des capitaux mobiliers et peut bénéficier, sur option, du prélèvement libératoire forfaitaire (PLF). A compter du 01/01/08, celui-ci passe à 18 % au lieu de 16 % précédemment.

Depuis le 01/01/07, les prélèvements sociaux sur cette catégorie de revenus, soit 11 %, sont retenus à la source. Ils passent à 12.10 % sur les revenus 2009.

ISF : l'impôt de solidarité sur la fortune est un impôt déclaratif. L'estimation du patrimoine à déclarer est appréciée par le contribuable pour correspondre à la valeur au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le prix d'exécution au 31/12/08 peut ainsi être retenu pour 784.56 €/part (net vendeur).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 25 juin prochain à l'hôtel MERCURE COMPANS CAFFARELLI à TOULOUSE.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Appel à candidatures

Les candidatures au Conseil de Surveillance devront parvenir à la Société de Gestion avant le 18 mai 2009 et comporter : vos nom et prénoms, adresse, date de naissance et activité professionnelle sur les cinq dernières années.

Composition (AG du 20.06.08)

Président : M. DELPECH Jean-Pierre

Vice-Présidente : Mme GOURGUE Marie-Andrée

M. PUIS André, M. SAINT DIZIER Jacques, APPSCPI représentée par M. ARBOUCALOT.

Membres : Mme LIPPI Eliane, M. BELAIR Didier,
M. BLANC Serge, M. ELBAZ Gérard, M. GAZANIOL Michel,
M. GUILHEM de POTHUAU Antoine, M. NOEL Raymond,

Aucun des membres du Conseil n'a de lien avec la Société de Gestion.

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE AU COURS DU TRIMESTRE

Acquisitions : Néant

Cessions : Néant

Taux d'occupation du patrimoine

Période	En loyer *	En m ²
Au 31.03.09	92.96 %	93.57 %

* Ce taux exprime le rapport entre les loyers effectivement facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

Mouvements du trimestre

1 – Locaux devenus vacants

BORDEAUX
14/18 Cours Saint Louis
504 m² libérés par LA CROIX ROUGE
Relocation en cours

2 - Locaux reloués : néant

Agrément de la Société de Gestion par la Commission des Opérations de Bourse (devenue AMF) SCPI 95-23 du 28.03.95